



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TGV Est

Question écrite n° 3492

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les nécessaires améliorations de la desserte TGV des Ardennes. Il attire son attention sur l'impossibilité pour les Ardennais de réserver des places sur certains TGV alors même que des places sont disponibles. Il semblerait en effet que la SNCF donne d'abord satisfaction aux réservations sur le tronçon Reims-Paris. Il souhaiterait donc avoir confirmation de la mise en place de rames de plus grande capacité afin de résoudre cette difficulté. Il souhaiterait également attirer l'attention sur la nécessité de renforcer la desserte des villes de Sedan et Rethel. Il le remercie des éléments de réponse sur ces différents points.

Texte de la réponse

La desserte ferroviaire à grande vitesse de l'Ardenne est actuellement assurée, depuis l'ouverture du TGV Est en 2007. Par un TGV direct au départ de la gare de ParisEst vers Reims, Rethel et Sedan. Cette relation est effectivement limitée à un allerretour par jour, du fait du grand nombre de correspondances possibles en gare de Reims entre les TER Sedan Rethel Reims et les TGV directs pour Paris au départ de Reims. La fréquentation moyenne des TGV reliant Paris aux Ardennes reste limitée à vingt voyageurs en moyenne par TGV. Cependant, la fréquentation sur le trajet Paris Reims est très importante et pénalise les voyageurs à destination de Rethel et Sedan qui ne peuvent pas obtenir une réservation dans les TGV directs et se trouvent ainsi obligés de prendre un TGV Paris Reims, plus tôt ou plus tard, en correspondance avec un TER en gare de Reims. Afin de pallier le problème, et dans le souci de répondre aux attentes des clients par une évolution de l'offre TGV, la SNCF a mis en place, depuis le 9 décembre dernier, des rames Euroduplex d'une plus grande capacité dans les roulements ParisReimsArdennes aux heures de pointe. Ces trains partent de Sedan à 6 h58 avec une arrivée à Paris à 9 h05, et de Paris 18 h28 pour une arrivée en gare de Sedan à 20 h33. Les voyageurs peuvent donc à présent profiter de ces nouvelles rames, qui leur donnent l'opportunité de réserver un trajet dans un TGV direct.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3492

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 août 2012](#), page 4819

Réponse publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1378